

MINISSERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE
LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

DIRECTION DE L'INFORMATION, DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES
(DIOSPB)



« Bien s'informer pour mieux s'orienter »

MINI GUIDE DE L'ELEVE DE SECONDE

REUSSIR SON ORIENTATION EN CLASSE DE SECONDE GENERALE

La classe de seconde est une classe décisive, elle marque le début du cycle secondaire. Si pour certaines séries le choix est linéaire, pour d'autres, l'élève va être amené à opérer un autre choix pour la suite des études.

L'objectif visé par ce mini guide est de permettre à l'élève de la classe de seconde de mieux s'informer pour faire un bon choix d'études qui prenne en compte son projet professionnel.

Dans ce mini guide, les thématiques abordées portent sur :

- l'entrée au secondaire ;
- le projet professionnel
- les déterminants de l'orientation ;
- le passage de la seconde à la première ;
- l'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- le financement des études au supérieur ;
- les conseils pratiques.

I. L'entrée au secondaire

L'obtention du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) donne lieu à des moments de distraction et d'activités parascolaires. Cependant, l'élève ne doit pas perdre de vue que la classe de seconde lui impose des défis à relever pour réussir son année scolaire. Pour cela, il devra adopter de nouveaux comportements.

En abandonnant les mauvaises habitudes de vacances et en s'adaptant au nouvel environnement scolaire, l'élève verra une amélioration de ses résultats scolaires. Pour cela, il lui faut :

- dormir suffisamment avec une moyenne horaire de sommeil de six à sept heures par jour ;
- se lever tôt pour éviter les retards ;
- se détacher de l'usage abusif des téléphones portables, des réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp...), des jeux vidéo, de la télévision et de la musique pour mieux se concentrer sur son travail scolaire ;
- se défaire des amitiés qui peuvent perturber les études ;
- consacrer moins de temps à son habillement, à l'entretien des cheveux, à la promenade, etc. ;
- mettre de l'ordre dans ses affaires en gardant ses effets scolaires et ses vêtements les plus utiles pour l'année scolaire.
- maîtriser les contenus scolaires de sa classe (connaître le programme de toutes les matières) ;
- élaborer un emploi de temps personnel autre que celui de l'école ;
- apprendre à faire des recherches personnelles sur les filières d'études au supérieur ;
- s'informer sur les métiers en rapport avec sa série ;

- s'informer sur le financement des études au supérieur.

II. Le projet professionnel

1. Qu'est-ce que le projet professionnel ?

Le projet professionnel est un processus qui permet de faire un choix éclairé sur les futurs métiers. Il implique que l'élève se pose beaucoup de questions sur sa personne mais aussi sur le métier qu'il aimerait faire plus tard.

Le projet professionnel se construit sur plusieurs années et demande une longue réflexion.

Pour mieux se connaître, l'élève doit se poser les bonnes questions sur sa personne (qui suis-je ?), ses goûts (qu'est-ce que j'aime ou n'aime pas ?) mais aussi ses résultats scolaires (points forts et points faibles).

Ces questions sont entre autres :

- **quelle est ma personnalité ?** Suis-je ambitieux, débrouillard, ponctuel, patient, appliqué, inventif, timide, ordonné, calme, soigneux, communicatif... ? J'aime rendre service, commander, compétir, respecter les autres... ?
- **quels sont mes centres d'intérêt (préférences) ?** J'aime la lecture, le bricolage, l'informatique, les sciences, la musique, l'histoire, le sport, la nature ? J'aime créer, fabriquer, aider les autres, diriger, écrire... ?
- **comment j'apprécie mes résultats scolaires ?** Quels sont mes points forts et mes points faibles, les matières qui m'intéressent le plus et celles que j'aime le moins... ?
- **Qu'est-ce que j'aime faire à l'école et en dehors de l'école ?** Qu'est-ce que je réussis à faire à l'école et en dehors de l'école ? ...

2. Pourquoi un projet professionnel ?

Avoir un projet professionnel permet de se fixer des objectifs clairs et précis, de faire des recherches sur les secteurs d'activités et les différents métiers.

Cela va aider l'élève à :

- se fixer des objectifs clairs et précis ;
- identifier ses compétences, ses atouts et ses faiblesses ;
- prendre conscience de la valeur de son parcours et de ses expériences ;
- savoir ce qu'il veut faire plus tard et dans quel environnement ;
- engager et orienter sa recherche sur ce qu'il veut faire ;
- prendre une décision éclairée,
- donner un sens à ses études.

III. Les déterminants de l'orientation

1- L'orientation scolaire

L'orientation scolaire est le processus qui permet à l'élève de se prononcer sur la suite à donner à ses études. Il s'agit pour lui de trouver progressivement sa voie par des choix de séries, de formations ou de métiers. En somme, l'orientation est une décision qui s'inscrit dans un projet de vie et qui prend en compte la personnalité et les intérêts de l'élève.

2- Les éléments facilitateurs de l'orientation scolaire

Pour opérer un bon choix d'orientation, plusieurs facteurs doivent être pris en compte. Ces facteurs sont appelés les déterminants de l'orientation. Ce sont :

- **les résultats scolaires**, ils sont des indicateurs de performance de l'élève. Ils lui permettent de connaître ses capacités afin de mieux choisir la formation adaptée à ses capacités ou à son projet ;
- **la connaissance de soi**, c'est tout simplement savoir qui l'on est vraiment c'est-à-dire ses centres d'intérêts, ses valeurs, ses capacités (les points forts et les points faibles) ;
- **la connaissance de l'environnement scolaire et professionnelle**, elle est une condition nécessaire pour réussir son orientation scolaire. Pour bien s'orienter, l'élève doit connaître les exigences des séries et des filières d'études (aptitudes requises, durée des études, etc) ;
- **la connaissance des offres de formation et des débouchés professionnels**, elle aide l'élève à mieux découvrir la profession ou l'emploi qui l'intéresse, pour qu'émergent des buts, des projets professionnels réalistes et motivants ;
- **la situation socioéconomique des parents d'élèves**, l'accès à certaines formations est assorti de conditions telles que le paiement de frais, la disponibilité de la série ou de la filière dans l'établissement sollicité, etc. L'élève doit tenir compte de la situation financière de ses parents dans la formulation de son projet professionnel ou dans le cas contraire solliciter l'accompagnement de l'Etat ou toutes autres structures pour l'octroi d'une bourse.

IV. Le passage de la classe de seconde à la première

Le passage de la 2^{nde} à la 1^{ère} nécessite un choix pour certaines séries.

- pour la série A la progression se fait de façon linéaire ;
- pour les séries A', C et C', l'élève doit opérer un choix d'orientation. Ce choix mérite également une bonne préparation et doit tenir compte de son projet d'études, ses aptitudes

intellectuelles et ses performances. Pour cela, Il peut prendre conseils auprès des enseignants, des Conseillers d'Orientation Scolaire et Professionnelle (COSP) à la DIOSPB ou dans les Directions Provinciales et Régionales des Enseignements Post-Primaire et Secondaire ou au Centre national de l'Information, de l'Orientation, Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB).

1. **La seconde A** : Philosophie et Lettres

La seconde A est une série littéraire. Elle est linéaire et nécessite des connaissances suffisantes en français, en anglais, et en histoire-géographie. Il faut surtout assimiler correctement la grammaire française et anglaise, aimer la lecture et avoir une maîtrise de l'expression écrite et orale.

2. **La seconde C** : Mathématiques et Sciences physiques

La seconde C est une série scientifique de l'enseignement général qui est dominée par les mathématiques, les sciences physiques et les sciences de la vie et de la Terre. Cette série nécessite une orientation à partir de la classe de 1^{ère}.

Les deux options de la seconde C : la **1^{ère} C** pour ceux qui excellent en Mathématiques et en Physiques Chimie (Maths-PC) et la **1^{ère} D** pour ceux qui excellent en Mathématiques et en Sciences de la vie et de la Terre (Maths-SVT).

3. **La seconde C prime**

La seconde C prime est une seconde qui existe dans des lycées polyvalents. Cette seconde associe l'enseignement général et des options techniques et professionnelles (Électricité, génie civil, mécanique, etc. au choix). Cette série nécessite une orientation à la fin de la classe de 1^{ère} D prime. L'élève, après son admission au BEP, a la possibilité de

continuer en terminale D de l'enseignement général ou poursuivre dans l'enseignement professionnel selon son option de BEP

Les deux options de la 1ère D prime : la **Terminale D** pour ceux qui excellent en Mathématiques et en Physiques Chimie (Maths-PC) et la **Terminale D prime** pour ceux qui souhaitent emprunter la voie professionnelle en.

Schéma des études à partir de la classe de seconde de l'enseignement général

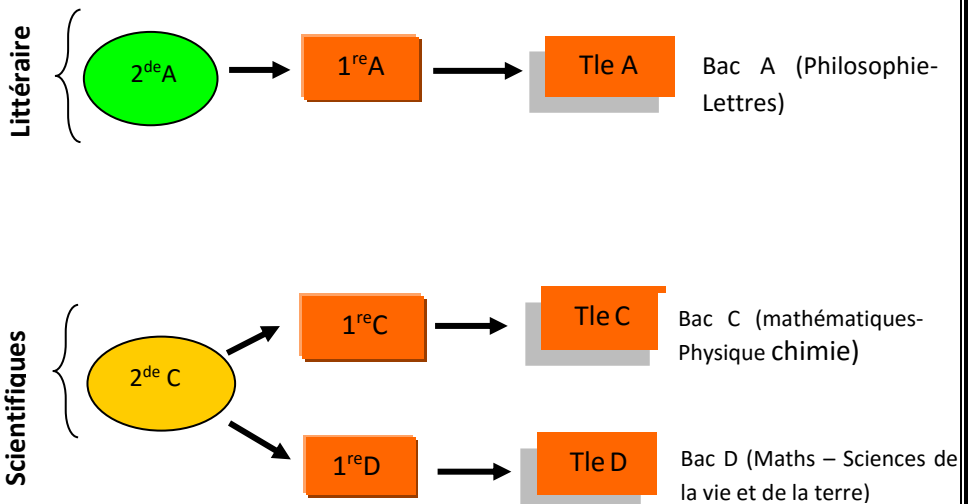
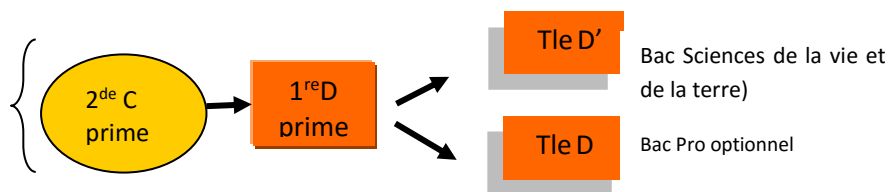


Schéma des études à partir de la classe de seconde des lycées polyvalents



V. L'enseignement supérieur au Burkina Faso

L'enseignement supérieur regroupe les enseignements général, technique ou professionnel qui demandent de disposer du baccalauréat. Les enseignements sont dispensés dans des établissements publics ou privés. Pour ce qui concerne les établissements publics il s'agit : des universités et leurs instituts et écoles supérieures et des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE).

1. Les universités

Au Burkina Faso, les universités sont composées d'Unités de Formation et de Recherche (UFR), d'Instituts Universitaire de Technologies (IUT) et d'Ecoles Supérieures.

a. Les UFR

Elles sont des subdivisions des universités qui regroupent différents départements et laboratoire de recherche d'une même filière. Exemples : UFR Sciences de la Santé (UFR SDS), UFR Lettre Art et Communication (UFR/LAC).

b. Les IUT

Ils sont des établissements publics qui dépendent chacun d'une université et qui dispensent des enseignements supérieurs destinés à préparer aux métiers techniques et professionnels dans les secteurs de l'industrie et des services. Ils préparent en deux (02) ans au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), en 3 ans à la licence professionnelle et en 5 ans au master professionnel. L'admission se fait par un test ou par une inscription sur titre.

Exemples : Institut Burkinabè des Arts et des Métiers (IBAM), Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP).

c. Les écoles supérieures

Ce sont des établissements sélectifs publics. L'enseignement prépare à des pratiques professionnelles spécialisées. Exemples : Ecole Supérieure d'Ingénierie de Fada (ESI-F). L'admission se fait par un test ou par une inscription sur titre.

2. Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

Les CPGE sont des classes post-baccalauréat qui permettent d'acquérir un niveau d'excellence en sciences (mathématiques, physique-chimie et SVT). Elles préparent en deux ans les étudiants à intégrer des grandes écoles d'ingénieurs nationaux ou internationaux. L'admission se fait par concours.

Le programme enseigné dans les CPGE ouvre la voie à des écoles dans le domaine : du Génie civil, de l'informatique, de la chimie, des télécommunications, de l'énergie (électricité, électrotechnique), de l'électronique, du génie mécanique, etc. L'admission se fait par un test.

3. Les universités et Centre Universitaire Polytechnique (CUP) publics au Burkina Faso

Au Burkina il existe sept (07) universités dirigées chacun par un président et sept (07) Centres Universitaire Polytechnique (CUP) coordonnés par un chargé de mission. Les CUP dépendent chacun d'une université.

UNIVERSITES	CUP
Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou	CUP de Kaya
	CUP de Ziniaré
Université Thomas SANKARA (Ex. Ouaga II)	CUP de Dori
	CUP de Tenkodogo
Université Nazi BONI de Bobo-Dioulasso	CUP de Gaoua
	CUP de Banfora
Université Norbert ZONGO de Koudougou	CUP de Manga
Université de Ouahigouya	Néant
Université de Fada N'Gourma	Néant
Université de Dédougou	Néant

VI. Le financement des études supérieures

1. La bourse du premier cycle

Les bacheliers de nationalité burkinabè, âgés de 22 ans au plus tard au 31 décembre de l'année en cours et ayant obtenus au moins la mention assez bien au premier tour au baccalauréat peuvent postuler à la bourse du premier cycle (licence) au niveau du Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB). Toutefois, les conditions sont mentionnées, chaque année, dans un communiqué signé par le Ministre en charge de l'enseignement supérieur.

Les élèves qui excellent peuvent prétendre aux bourses étrangères suivant les conditions fixées par les pays d'accueil.

2. Le Fonds National pour l'Education et la Recherche (FONER)

L'Etat Burkinabè à travers le FONER apporte une assistance financière (l'aide et le prêt) aux nouveaux bacheliers qui n'ont pas pu bénéficier de la bourse nationale. Les conditions sont mentionnées, chaque année, dans un communiqué signé par le Ministre en charge de l'enseignement supérieur.

VII. Les conseils pratiques pour réussir sa classe

Les seules aptitudes intellectuelles ne sont pas suffisantes pour la réussite. Il faut en plus adopter certains comportements et attitudes indispensables pour le succès. L'élève soucieux de son avenir doit :

- être discipliné et assidu aux cours ;
- apprendre régulièrement tes leçons et ne pas sélectionner les matières ;
- argumenter et démontrer dans les devoirs ;
- maîtriser la langue d'enseignement qui est le français ;
- échanger avec tes professeurs pour mieux comprendre;
- travailler en équipe avec tes camarades;
- élaborer un projet professionnel et toujours t'informer auprès de tes enseignants ou d'autres professionnels sur ce projet;
- respecter tes enseignants, le personnel de l'administration et tes camarades ;
- être ordonné en classe et à la maison ;
- éviter de tricher en classe;
- éviter la fraude aux examens ;
- éviter la mauvaise compagnie ;
- être propre.

Pour toutes informations complémentaires, contactez

La DIOSPB : 25 65 22 69
www.diospb.education.gov.bf
[Facebook](#): Diospb officiel

Ou

**Les Directions Provinciales ou Régionales de
l'Enseignement Post primaire et Secondaire**